



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 23/10/2025

Reçu en préfecture le 23/10/2025

Publié le

ID : 045-214500498-20251016-2025101607-DE

n°enregistrement ACTES

Conseil Municipal **Délibération numéro 2025101607**

Date de la
convocation
10.10.2025

Date
d'affichage
10.10.2025

Nombres de
membre

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Christian AMEUR, François DAUBIN, Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, Aurélie DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION, Gilberte BADAIRE, Ilona BERNY-VILFROY
Absents donnant pouvoir : Aurélia BLOT à Florence BONDUEL, Catherine FOUCAULT à Yann GOLLION, Jonathan RÉMÉNÉ à Aurélie DAUBIN.

Absent excusé : Dominique BAUDOIN.

**Délibération
2025101607**

Pour 14
Contre 0
Abstention 0

Rapport sur le prix de l'eau et la qualité du service de l'eau potable - année 2024

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Mme le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service intercommunal d'eau potable 2024 adopté par le conseil syndical le 14.10.2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

Prend acte de ce rapport.

Le Maire,
Florence BONDUEL

Le Secrétaire de séance,
Sylvie VUILLET,
Adjointe au Maire.

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>